

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Autorité compétente : ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier CAMAC N° : 221510
Commune : Leysin
Projet : S-0179332.1 Station transformatrice Route de la Boule de Gomme
- Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 1450
- Suppression de la station STEP (S-0139277)

Coordonnées : 2567310 / 1131935

L-0197806.3 Ligne souterraine 10 kV entre les stations Route de la Boule de Gomme et Scierie 2
- Modification partielle de tracé pour le raccordement de la nouvelle station Route de la Boule de Gomme

L-0207024.2 Ligne mixte 10 kV entre le poste des Farettes et la station Route de la Boule de Gomme
- Enfouissement partiel de la ligne pour le raccordement de la nouvelle station Route de la Boule de Gomme
- Installation de nouveaux interrupteurs aériens

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection Fédérale des Installations Electriques à Courant Fort ESTI par Romande Energie SA, Route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, Rue de Lausanne 53, 1110 Morges.

Les dossiers seront mis à l'enquête

**du mardi 28 février 2023 au mercredi 29 mars 2023
dans la commune de Leysin**

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx ; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel :

- a. les oppositions à l'expropriation ;
- b. les demandes fondées sur l'art. 7 à 10 LEx ;
- c. les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx) ;
- d. les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx) ;
- e. les demandes d'indemnités d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations
à courant fort – ESTI
Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle



Rue de Lausanne 53
1110 MORGES 1
Tél. (021) 802 91 11

COMMUNE DE LEYSIN
Rte de la Boule de Gomme
Plan d'implantation

Dessiné	11.10.2022	kairn
Modifié		
Modifié		
Echelle	1: 200	
MAN 006206		

Parcelle n° 1450
Rte de la Boule de Gomme - 1854 Leysin
Construction en faveur de ROMANDE ENERGIE SA

Coordonnées de la station

X= 2'567'310

Y= 1'131'935

Superficie de la station : 38.57 m²

Signatures

Romande Energie SA :
Kushtrim Mustafa

Propriétaire :

Le Syndic
[Signature]

Le Secrétaire
[Signature]



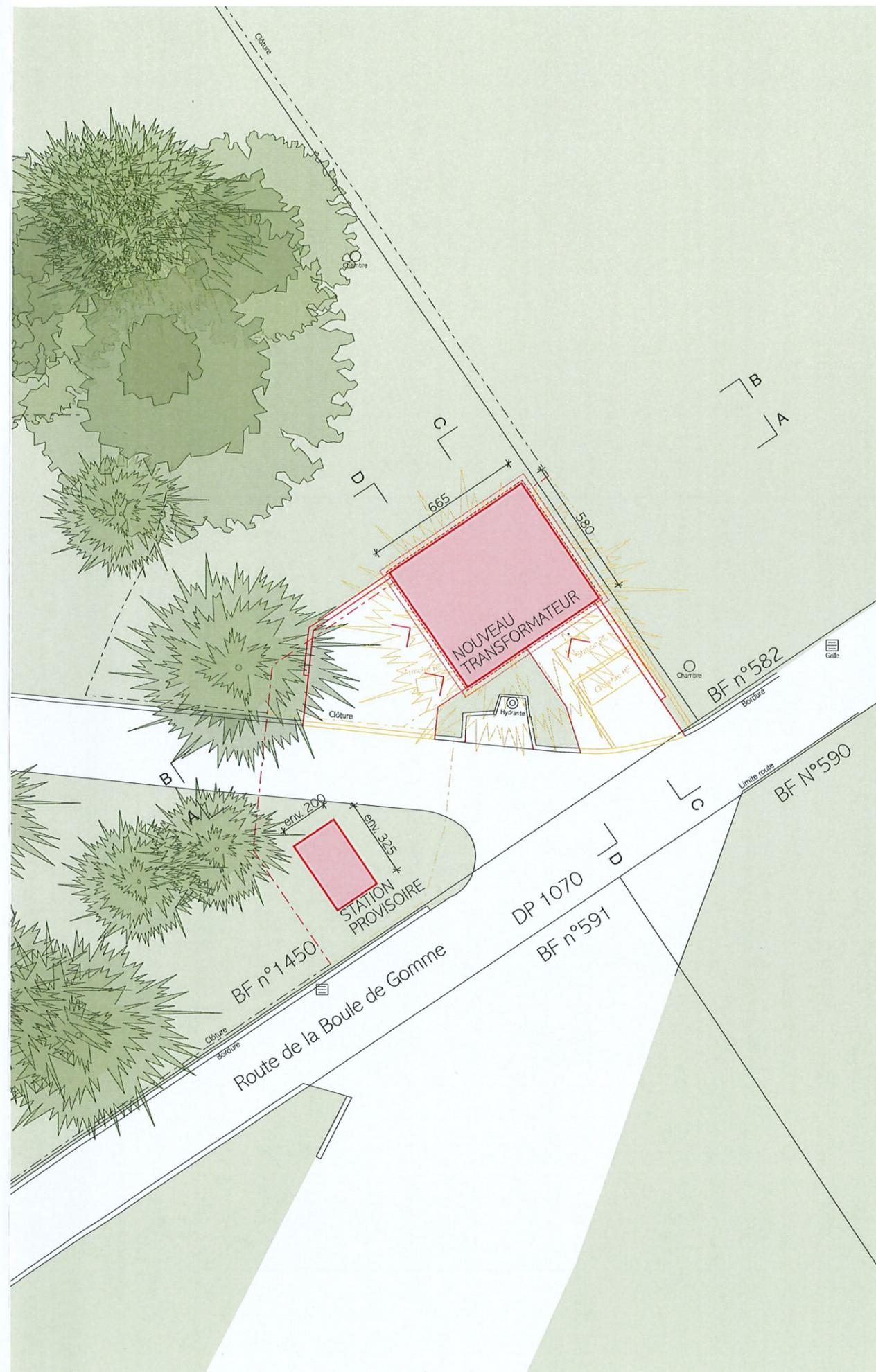
Leysin, le 15.12.2022

Lieux et date :

Légende

- Station transformatrice projetée
- Éléments démolis/déplacés

Personne de contact : M. Kushtrim Mustafa Tel: 024 468 24 64
e-mail : Kushtrim.Mustafa@romande-energie.ch



KAIRN | Architecte et Direction de Travaux
 Chemin du Cidlet 9 | CP 230 | 1860 Aigle |
 079 746 40 27 | info@kairn.ch
 situation | 1:100 | 221205
 ROL_332-1_200-A
 SITUATION
 Transformateur pour la Romande Energie | Leysin
 Route de la Boule de Gomme | BF n°1450 ou 582
 servitude pour la Romande Energie





Tré les Proz

NOUVEAU TRANSFORMATEUR

STATION PROVISOIRE

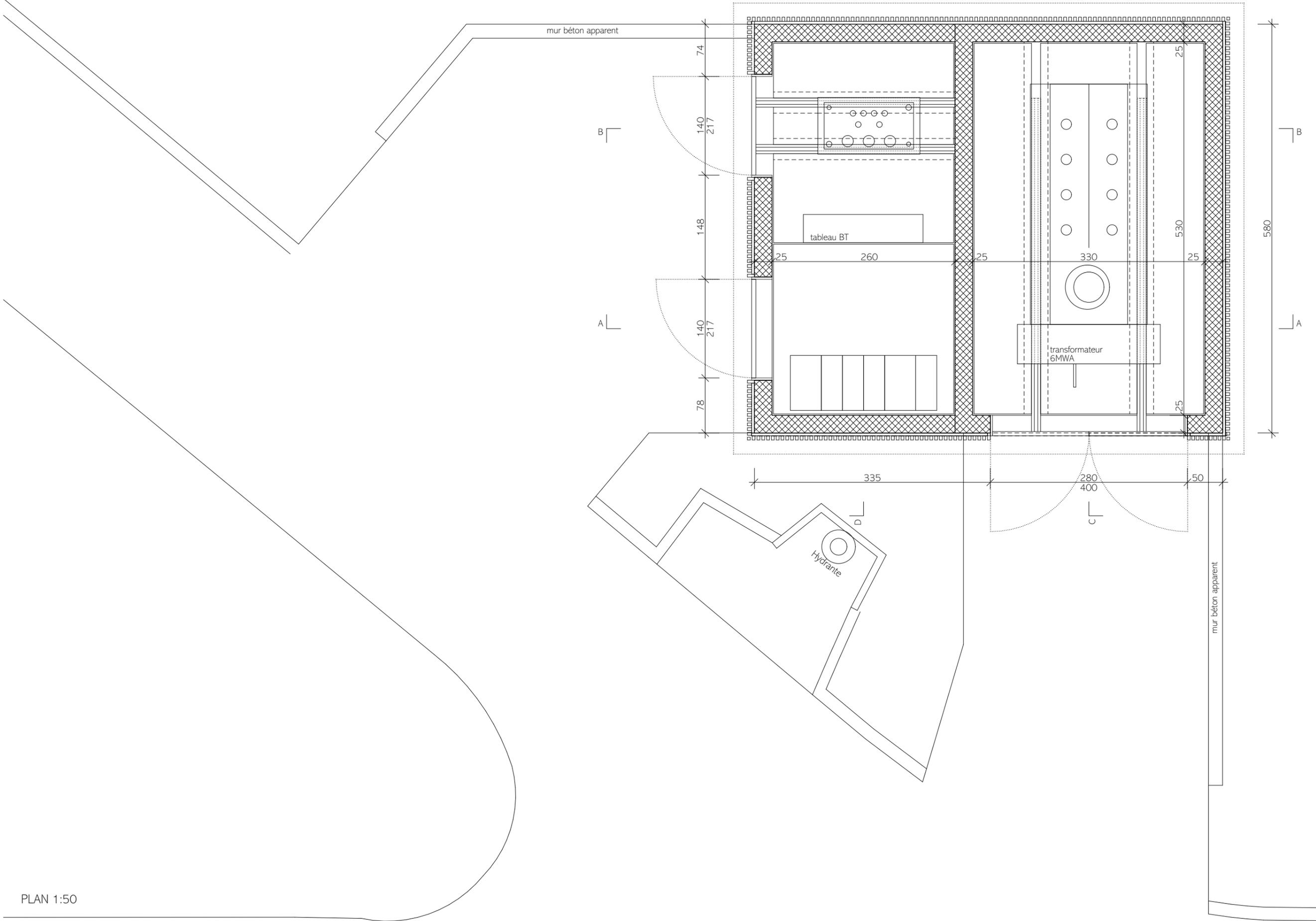
BF n°1450

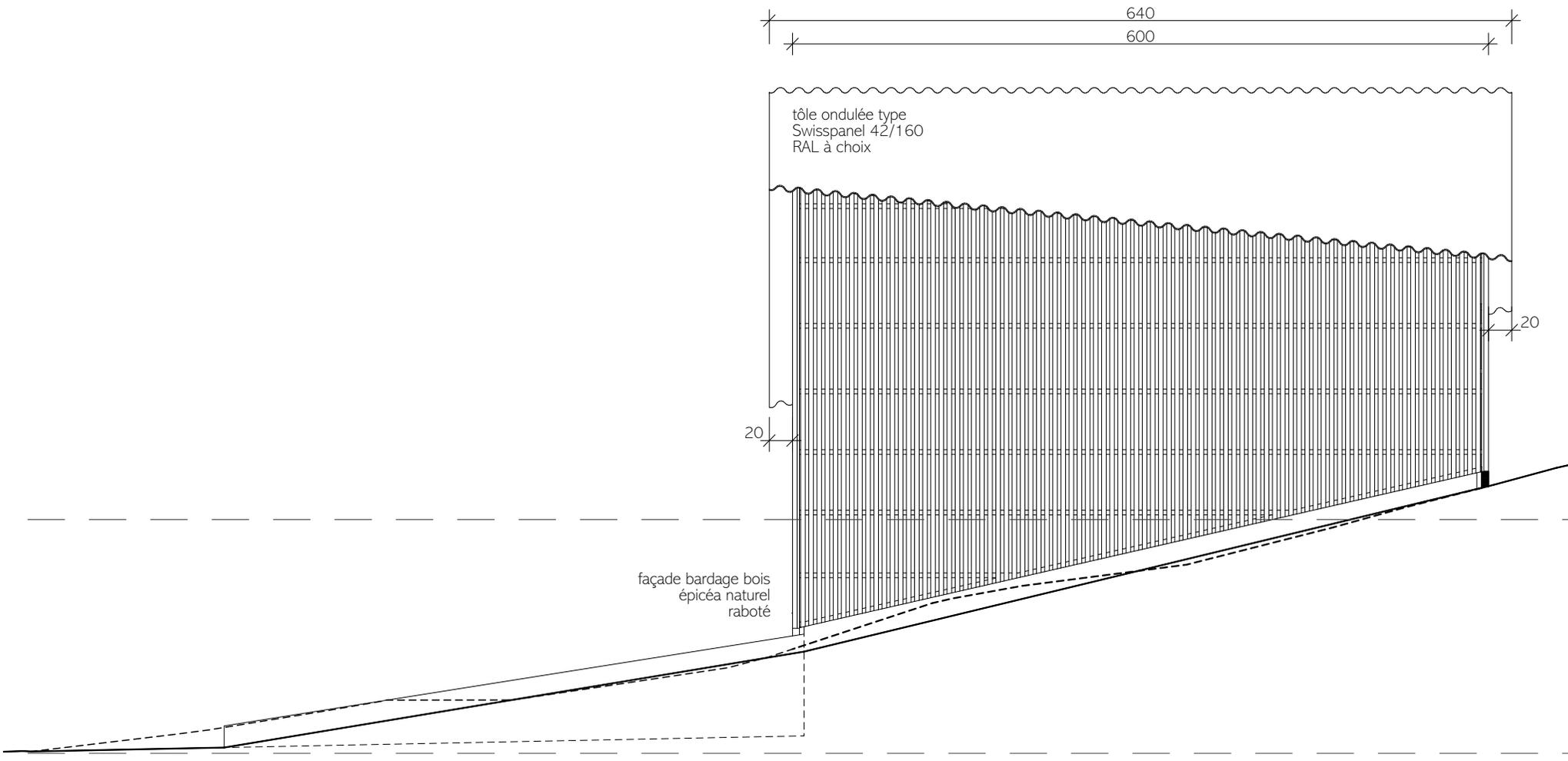
DP 1070

BF n°591

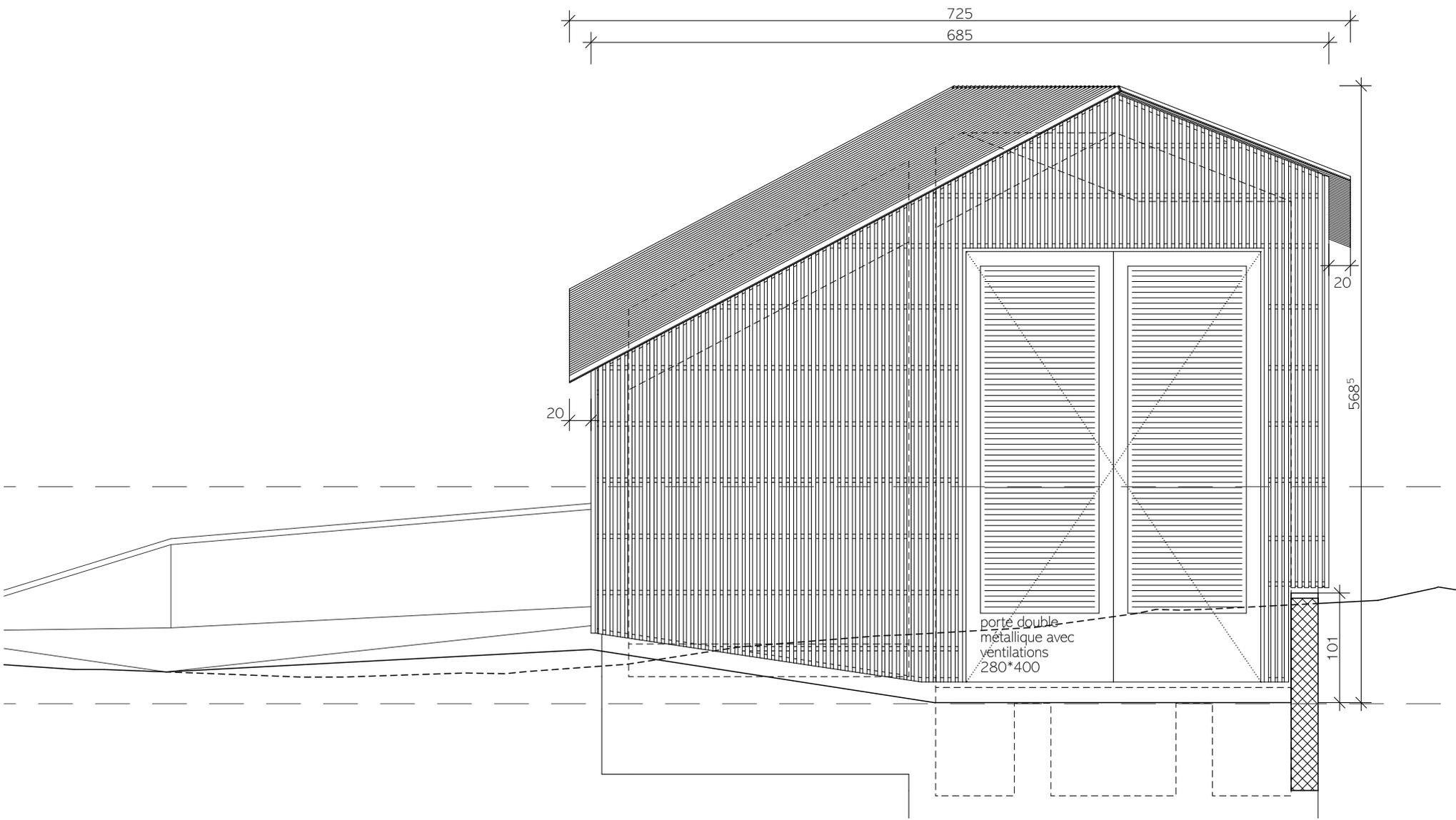
BF n°590

BF n°582

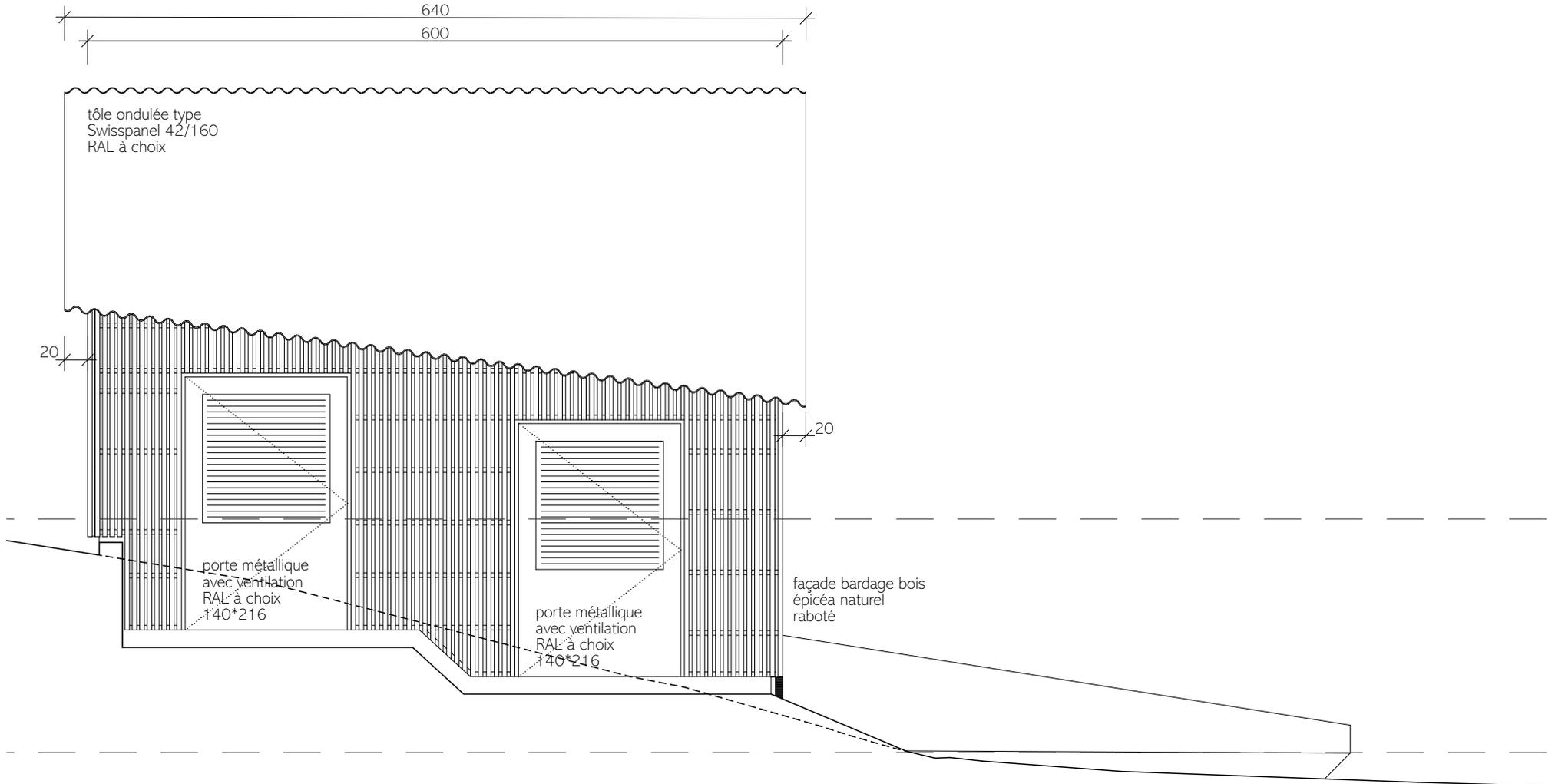




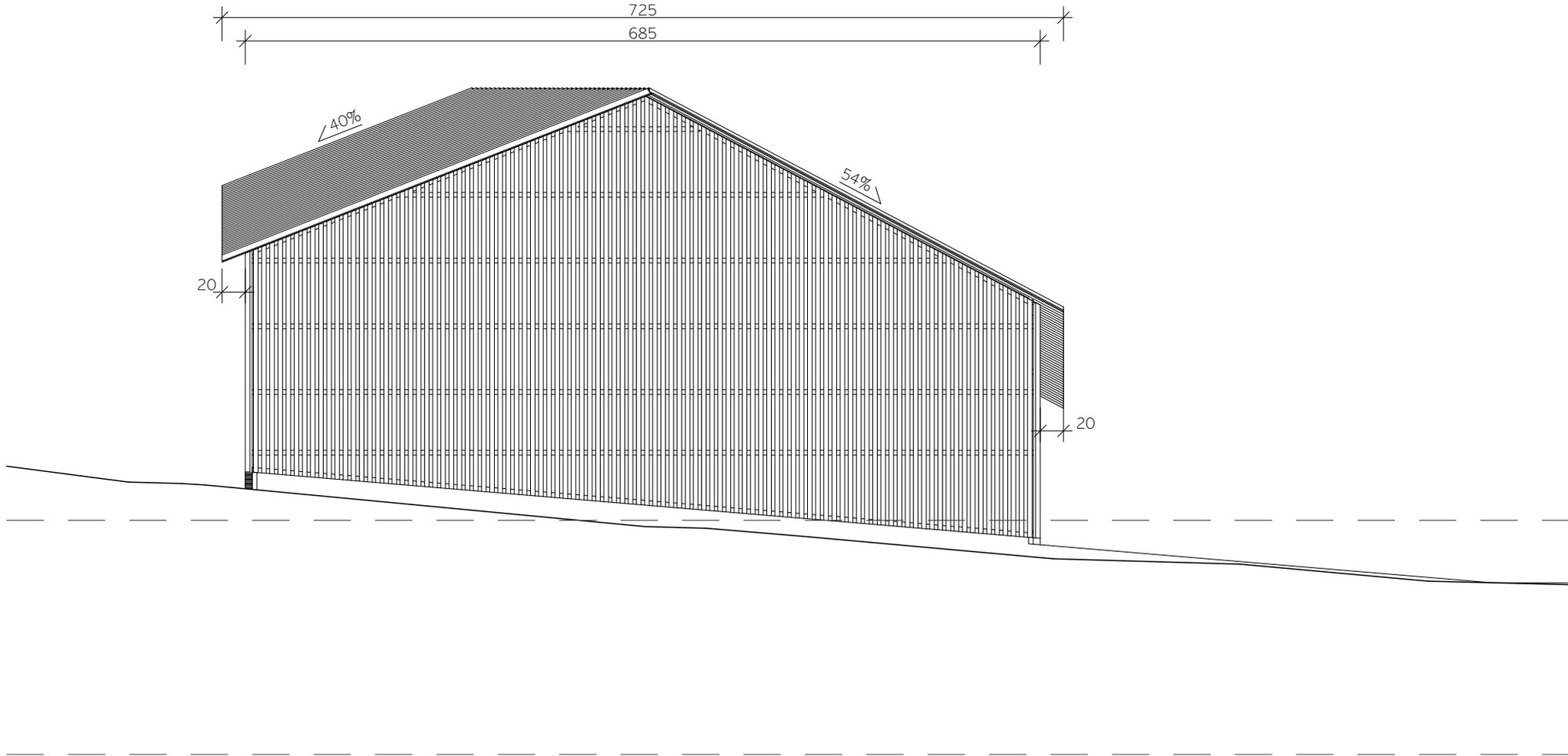
FACADE NORD-EST 1:50



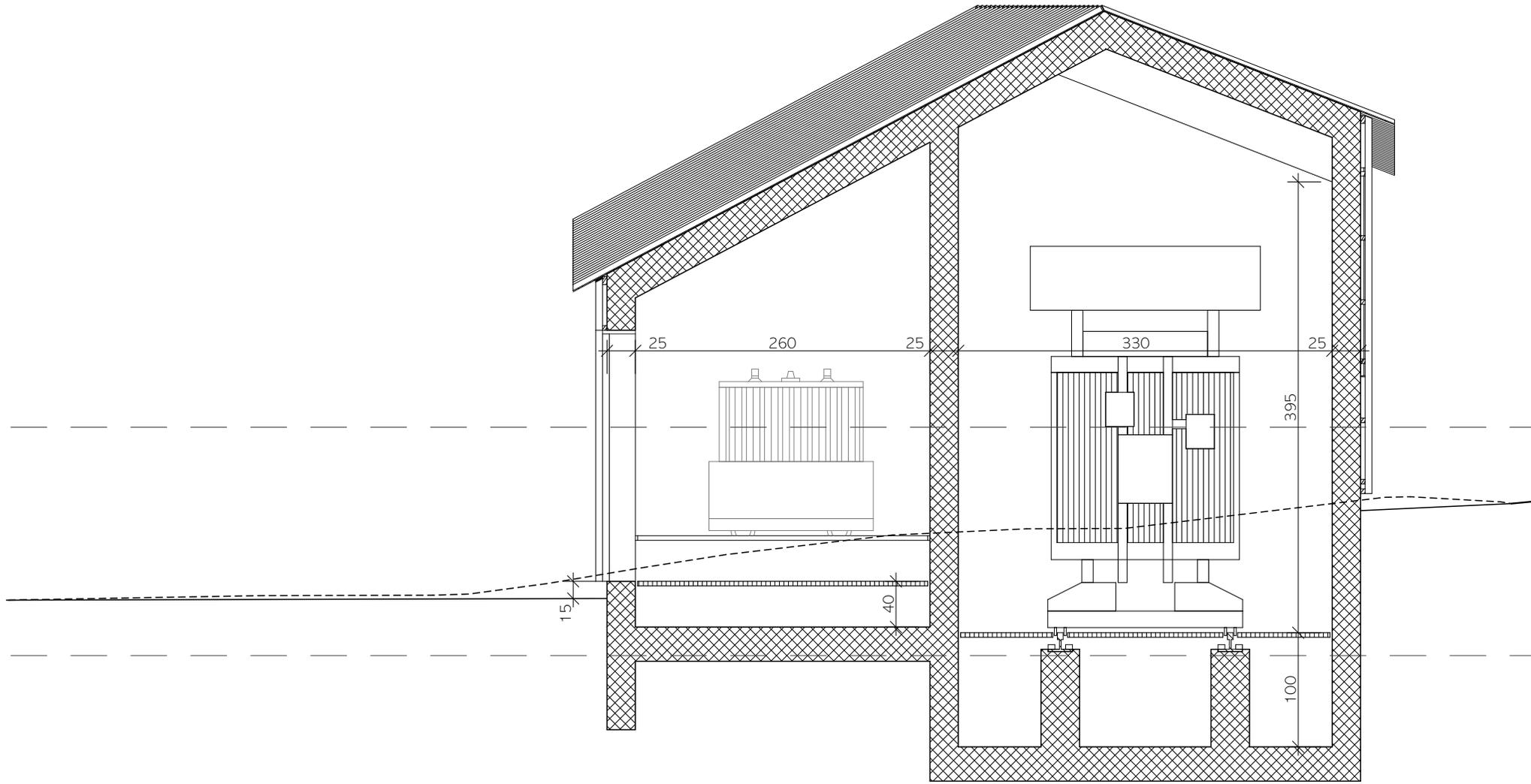
FACADE SUD-EST 1:50



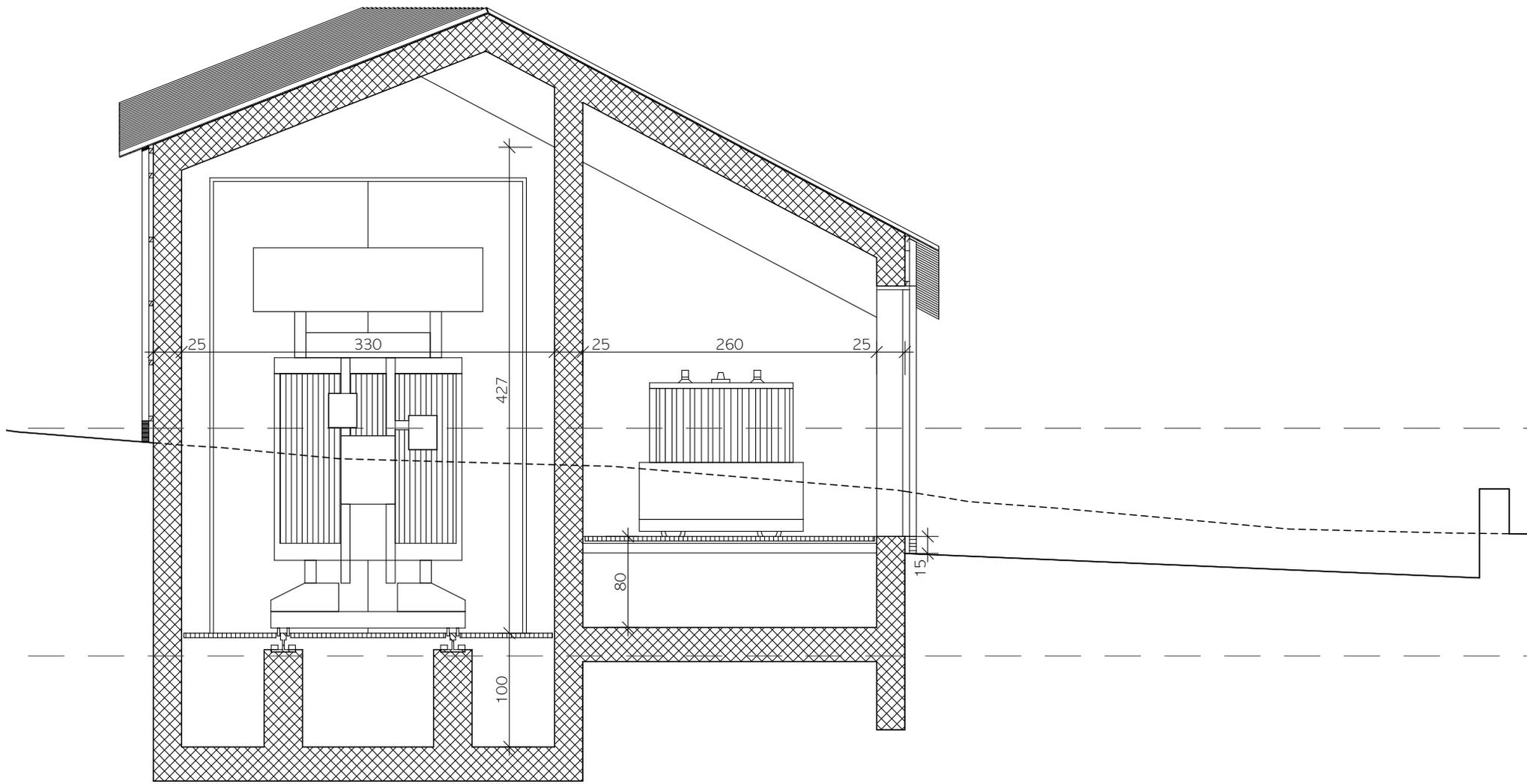
FACADE SUD-OUEST 1:50



FACADE NORD-OUEST 1:50



COUPE B 1:50



COUPE C 1:50

